

**COMMUNE DE LA BATIE-NEUVE**  
**DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**  
**SEANCE DU 27 JUILLET 2009**

L'an deux mille neuf, le vingt-sept Juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la BATIE-NEUVE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire, Joël BONNAFFOUX.

Membres en exercice : 18

Date de convocation : 20/07/2009

Membres présents : 13

Membres ayant donné pouvoir : 4

Membres absents : 1

**Présents:** BONNAFFOUX Joël, ACHARD Liliane, BAILLE Juliette, BONNET Jean-Pierre, BREARD Jean-Philippe, COLETTE Paul, DUBOS Alain, GOYET Alain, SARRAZIN Sylvie, SPOZIO Christine, THOMAS DE JOLY DE CABANOUX Nathalie, VALLANTIN Bernard, ZANNA Philippe.

**Absents ayant donné pouvoir :**

- BOISSET Benjamin ayant donné pouvoir à BONNET Jean-Pierre.
- DE SANTINI Alain ayant donné pouvoir à Christine SPOZIO.
- DORE Maxime ayant donné pouvoir à BONNAFFOUX Joël.
- SEIMANDO Mylène ayant donné pouvoir à THOMAS DE JOLY DE CABANOUX Nathalie.

A été élue secrétaire de séance : Sylvie SARRAZIN.

Monsieur le Maire remercie les membres présents et débute la séance par l'approbation du PV du dernier Conseil Municipal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité. Il donne alors la parole aux Adjointes.

## **Rapport des Adjointes**

### **Christine SPOZIO**

#### **Ecole :**

- une nouvelle institutrice a été nommée à l'école, pour la classe de CM1 supplémentaire qui sera ouverte à la rentrée, ce qui porte à 13 le nombre total de classes pour 300 élèves environ.
- enseignants et parents se sont déclarés satisfaits de l'année scolaire écoulée.
- l'achat de matériel pour équiper la nouvelle classe s'élève à environ 6 000 € (tables, chaises, tableau etc...).
- la salle des maîtres disparaît au profit de la 13<sup>ème</sup> classe, une salle de détente sera aménagée dans l'ancienne cuisine.

- A partir de cette année, on demandera une participation financière aux parents de 1,50 € par enfant et par étude. La préinscription est obligatoire à l'école. Celle-ci se fera par période (soit, entre chacune des vacances scolaires), et sera payable d'avance et non remboursable.

- Alain DUBOS demande si un élève peut malgré tout bénéficier de l'étude de façon occasionnelle. Christine SPOZIO répond que oui, qu'il s'agit seulement aujourd'hui de « cadrer » l'organisation de l'étude.

- le soutien scolaire qui existe actuellement entre 11 h 30 et 12 h est bien sûr maintenu.

#### Bibliothèque :

- Elle compte aujourd'hui 207 adhérents pour 73 cotisations (famille), et autant d'adultes que d'enfants.

- Christine SPOZIO rappelle que l'exposition sur l'Egypte a été un succès et que, cet été, Evelyne BOULANGEAT a mis en avant le thème de la montagne au travers de livres spécialisés et d'ateliers pour les enfants.

- la bibliothèque sera fermée la dernière semaine de Juillet, ainsi que la dernière semaine d'Août .

- une exposition de la BDP sur l'Afrique est également prévue mi-novembre. Elle sera visible dans la salle du Conseil à la Mairie durant une quinzaine de jours. En parallèle, diverses documentations sur le même thème seront disponibles à la bibliothèque.

- Christine SPOZIO propose que la cotisation d'adhésion à la bibliothèque pour toute l'année 2010 puisse s'effectuer dès le mois de Septembre 2009. Un débat s'ensuit afin de décider s'il convient de confirmer cette proposition basée sur l'année civile ou s'il est préférable d'appliquer des cotisations de mois à mois (ex Avril 2009 à Mars 2010). Il est finalement entendu de conserver le principe de l'année civile ; les personnes qui s'inscriront dès Septembre 2009 bénéficieront donc d'une gratuité de 3 mois.

Paul COLLETTE demande que l'on revienne sur le sujet de la crèche au cours de la séance.

#### Point Jeunes :

- Un point sera fait à la rentrée.

- Magalie RICARD a organisé une journée conviviale de rencontre entre plusieurs Centres de Loisirs le 18 Août prochain. Les membres du Conseil Municipal ont reçu une invitation à cet effet.

- Bernard VALLANTIN souhaite que l'on réfléchisse à l'évolution de l'école et qu'on anticipe la création d'une classe supplémentaire en cas de besoin. Joël BONNAFFOUX répond que le sujet sera traité en Commission Travaux.

Paul COLLETTE demande si des locations de l'OPAC ont déjà été allouées. Joël BONNAFFOUX indique que 35 logements seront habités dès la fin Octobre, dont 15 par des familles de la Bâtisse-Neuve.

Bernard VALLANTIN s'interroge sur le nombre d'enfants que ces nouveaux habitants vont induire, Monsieur le Maire précise qu'ils seront approximativement une dizaine.

Les appartements sont tous dotés d'un petit jardin et d'un garage. Le loyer des T3 s'élève à environ 450 € / mois et celui des T5 à environ 600€.

Une deuxième tranche sera livrée en Février 2010 et une troisième en juillet 2010.

### **Jean-Pierre BONNET**

#### Bâtiment le Cèdre :

- le crépi sera réalisé par les employés à l'automne ( ancien garage ).
- un digicode, pour la bibliothèque, le bureau du CLSH et le point jeune, a été mis en place avec une ouverture libre du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.
- deux appartements ont été libérés. L'un a été entièrement rénové et reloué depuis le 1<sup>er</sup> Juillet, le second ne nécessite pas de travaux particuliers et sera reloué à compter du 1<sup>er</sup> Août. Les loyers seront, à cette occasion augmentés de 5 %.
- Philippe ZANNA s'étonne qu'aucune caution ne soit demandée lors des locations d'appartements. Joël BONNAFFOUX explique que la location de ces logements sociaux reste basée sur la confiance.

#### Equipements sportifs :

- un contact a été pris avec un bureau d'étude pour réaliser à l'automne une piste de skate entre le stade et la piste de BMX. Le devis s'élève à 22 000 € (opération incluse dans le cadre du projet de 2008). Il s'agira d'une construction en béton afin de permettre une durée de vie optimale. Par ailleurs, un bastidon a proposé son appui technique.
- s'agissant des travaux prévus sur le stade des Césaris, aucune nouvelle des demandes de subventions formulées auprès de la FFF ne nous est parvenue. En revanche, le Conseil Général nous a signifié son accord à hauteur de 2 300 €. Enfin, pour la saison prochaine, nous posséderons une équipe en PHA et une en PHB.

#### Cimetière :

- les procédures administratives et de pré-études sont terminées et le bornage définitif du nouveau site a été effectué.
- le réseau d'aspersion a été déplacé en bordure du terrain.
- l'accord de la DDASS a été obtenu ainsi que celui de la Préfecture.
- nous sommes actuellement en attente des devis relatifs à la réalisation du mur d'enceinte, de la pose des grillages et de la voirie intérieure.
- Liliane ACHARD signale des vols dans le cimetière actuel. Christine SPOZIO souhaite la création d'un nouveau columbarium, ce qui a effectivement été prévu.

#### Rond-point du collège :

- les travaux financés par le Conseil Général sont terminés depuis le 10 Juillet.
- l'engazonnement sera effectué à l'automne. Liliane ACHARD propose, pour cela, de faire venir gratuitement un stagiaire de l'ADFPA. La partie comprise entre le collège et la gendarmerie est à la charge du collège. Monsieur le Maire demande qu'un devis pour l'arrosage soit réalisé en détaillant le type d'arrosage, le type de plantations...

S'agissant de l'aménagement floral, Paul COLLETTE estime que celui fait devant le Bar du Commerce est très médiocre. Joël BONNAFFOUX pense qu'il faut attendre que les plantes se soient développées avant de pouvoir se faire une idée.

- le marché de l'éclairage public a été octroyé à INEO, qui a déjà installé les socles. Philippe ZANNA signale que les candélabres auront probablement du retard et ne seront en place qu'à l'automne.

#### Les Brès :

- Les travaux concernant le pluvial sont terminés depuis le mois de Juin (aucune subvention au titre de la DGE). Les riverains se sont déclarés satisfaits tant des travaux que du résultat, satisfaction largement confirmée par Nathalie DE CABANOUX.

- Paul COLLETTE rappelle qu'un lotissement des Brès avait sollicité la reprise de sa voirie et demande quelle décision a été prise à ce sujet. Joël BONNAFFOUX répond que dans l'immédiat la partie communale de la voirie a été goudronnée.

#### Chapelle St Pancrace :

- les travaux ont débuté au mois de Mai. Le pignon et le clocher constituent la dernière phase de rénovation. Parallèlement, l'Association Les Amis de la Chapelle effectue le démontage et la restauration de la cloche en accord avec l'entreprise BODET.

#### Bâtiments communaux :

- la crèche : un accord a été négocié avec l'entreprise en charge de la construction, des travaux complémentaires doivent intervenir avant le 15 Août.

- la gendarmerie : un dossier en matière d'assurance et d'expertise sur les malfaçons formulé par les gendarmes est en cours et sera transmis à la Mairie pour suite à donner.

- Paul COLLETTE estime qu'il convient de vérifier si la garantie décennale pourrait être appliquée.

- Bernard VALLANTIN demande pourquoi l'ancienne gendarmerie n'a pas été réhabilitée, plutôt qu'une nouvelle construction. Joël BONNAFFOUX répond que c'était une volonté de la gendarmerie de bénéficier d'un bâtiment neuf à l'instar d'autres communes du département.

- le groupe scolaire : une liste de travaux a été dressée en lien avec les enseignants et le Directeur, ils seront exécutés par les employés. Un changement de fenêtres sera également effectué dans une classe (isolation thermique et phonique) pour un montant de 10 000 € environ.

- Jean-Philippe BREARD demande qui a la charge de l'entretien des abribus du collège. Jean-Pierre BONNET indique qu'il est normalement de la responsabilité de la commune mais Monsieur le Maire indique qu'il essaiera de passer une convention pour une prise en charge par le Conseil Général.

- une porte-ouverte au collège est prévue le 4 Août de 15 h à 18 h.

- le gymnase est presque terminé, une partie du côté sud est couverte de panneaux solaires destinés à la production d'eau chaude. Le collège dispose quant à lui d'une chaudière bois, couplée à une chaudière gaz si nécessaire.

#### Voirie :

- s'agissant de la route départementale du Bourg aux Casses-Vivert , les appels d'offre ont été effectués et les entreprises retenues. Les travaux débiteront fin Août / début Septembre ( Travaux financés par le Conseil Général).

- l'enrobé de la RD11 a été réalisé (entre le passage à niveau et la gendarmerie).

- la DDE nous impose une mise aux normes de la chaussée au niveau de la maison du tailleur de pierres (6 m de large sur 50 m de long). La DDE a estimé le coût à 8 000 €.

- la réfection de la route longeant le cimetière sera exécutée suite à un accord avec l'entreprise COLAS. Le règlement interviendra en fonction du budget de la commune en 2009 ou 2010.

- Monsieur GUIRAMAND s'est engagé à refaire la route du lotissement "Le Petit Nice". Philippe ZANNA fait remarquer que Monsieur DAVID et GDF ont largement contribué à la dégradation du chemin et estime qu'ils devraient participer également à son financement.

#### Décharge des Césarès :

- la DDASS nous demande de fermer impérativement la décharge à côté du stade. Ce sera fait avant la fin de l'année.

#### SNCF :

- Nexity, société en charge de la gestion des biens immobiliers de RFF nous demande de détruire le bâtiment loué par la commune à la SNCF et incendié il y a quelques années. A ce sujet, Monsieur le Maire demande à Paul COLLETTE d'examiner attentivement le bail qui nous liait à cet organisme. L'autre bâtiment, vétuste, sera également détruit mais à la charge de la SNCF.

- une sollicitation pour occupation du domaine public en location a été formulée, le dossier est à suivre.

- Sylvie SARRAZIN repose la question de la création d'une aire pour camping-cars. Joël BONNAFFOUX confirme le refus de la SNCF d'utiliser sa propriété pour ce type de réalisation.

#### Divers :

- l'éclairage sera renouvelé dans la salle de catéchisme pour un montant de 5 000 € environ.

- des réducteurs de pression sur le réseau d'eau potable seront remplacés suite à une importante fuite au Casses Viverts.

- Bernard VALLANTIN:

- demande si les tables en bois pourront être installées avant la fin de l'été. Jean-Pierre BONNET indique que plusieurs employés étant indisponibles (congs, maladie), leur mise en place risque d'en être retardée,

- demande si les travaux au lavoir sont terminés. Jean-Pierre BONNET répond que oui,

- propose d'implanter des containers enterrés sur la place du village en remplacement des poubelles disposées à plusieurs endroits. Joël BONNAFFOUX souligne les contraintes de vidage qu'ils représenteraient compte tenu de leur emplacement.

- Jean-Pierre BONNET fait ensuite un point sur le marché organisé tous les mardis matins de l'été. Les professionnels, notamment alimentaires, se déclarent plutôt satisfaits. Certains ont même demandé à prolonger cette opération. Les habitants de la place ont par ailleurs très bien joué le jeu vis-à-vis de toutes les animations qui s'y sont déroulées jusqu'à présent.

- Alain GOYET propose de mettre en place un marché de producteurs. Joël BONNAFFOUX signale que la commune de Chorges a récemment tenté cette animation, avec la chambre d'agriculture.
- Monsieur le Maire nous informe qu'un petit snack sans alcool va ouvrir sur la place, à l'emplacement de l'ancienne épicerie.
- Sylvie SARRAZIN demande ce qu'il en est des devis relatifs à l'église. Monsieur le Maire répond qu'ils ont été validés et que les travaux de restauration sont confiés à l'architecte WAGNER.
- suite à une question d'Alain GOYET au sujet du dolmen, Jean-Pierre BONNET indique que celui-ci pourrait être réhabilité par Les Amis de la Chapelle. Il est situé sur un terrain, propriété de Monsieur GUIGUES et exploité par Monsieur JAUBERT. Des solutions sont donc à l'étude directement en lien avec le propriétaire qui ne serait pas opposé à la vente de la partie de son terrain permettant d'accéder au site et de le mettre ainsi en valeur.
- Jean-Philippe BREARD précise que certains chemins communaux pourraient être facilement réaménagés. A cet effet, le géomètre TOULEMONDE est venu s'assurer des différents bornages. Joël BONNAFFOUX demande que les contacts avec le géomètre soient maintenus en vue de la réhabilitation progressive de ces chemins.

## **Délibérations**

- Choix du cabinet d'étude pour la révision du PLU : l'appel d'offre est en cours, *la délibération est reportée*
  - participation des communes extérieures pour les enfants scolarisés à l'école de la Tour : 200 € / enfant, *la délibération est votée à l'unanimité*
  - Subvention à l'école de la Tour (aide pour 4 familles pour voyage scolaire) : 30 € / enfant soit 120 € au total, *la délibération est votée à l'unanimité*
  - Annulation de la subvention à la crèche (Conseil Municipal du 05.05.09), remplacée par une convention financière : Paul COLLETTE souhaite consulter les statuts de la crèche. Un débat animé s'ensuit sur la l'organisation et la gestion financière de la crèche. *La délibération est votée à l'unanimité*
- Jean-Philippe BREARD rapporte une question qui lui a été posée relative aux tarifs et à la gestion des terrains de tennis. Les tarifs « invité » lui paraissent trop élevés et il estime anormal que l'argent ainsi récolté bénéficie au club plutôt qu'à la commune, pourtant en charge de l'entretien des cours. Jean-Philippe BREARD indique qu'il se rapprochera du Président du club afin d'obtenir plus de précisions.
- Création d'un poste d'Adjoint du Patrimoine (pérennisation du CDD d'Evelyne BOULANGEAT, 15H00 hebdomadaires) : *la délibération est votée à l'unanimité*

- Prix de l'eau au 01.07.09 pour l'année 2009/2010 : Monsieur le Maire propose

Abonnement	90,00 €
Prix du M3 de 0 à 100 M3	0,60 €
Prix du M3 de 101 à 200 M3	0,56 €
Prix du M3 de 201 à 600 M3	0,51 €
Prix du M3 de 601 à 1000 M3	0,40 €
Prix du M3 au delà de 1001 M3	0,31 €
Redevance assainissement	60,00 €

, la délibération est votée à l'unanimité

- Contrat du photocopieur : la délibération est votée à l'unanimité (pour information, le parc informatique de la Mairie sera renouvelé prochainement, des devis de matériels et de mise en réseau ont été demandés).

- Institution du temps partiel et modalité d'exercice : la délibération est votée à l'unanimité

- Modification du contrat de territoire de la Vallée de l'Avance : montant des travaux des Grands Marais basculé sur l'opération « stade ». (Les travaux de la Poste et aussi du bâtiment de la poste doivent quant à eux être engagés avant la fin de l'année). La délibération est votée à l'unanimité

- Participation parentale à l'étude scolaire : 1,50 € / enfant / étude : la délibération est votée à l'unanimité

## **Questions diverses**

- Monsieur le Maire a demandé à l'ONF de revoir le projet de protection du torrent de St Pancrace aux Césaris, le coût de la procédure s'élève 2 200 000 € avec un taux de subvention en baisse.

- Joël BONNAFFOUX remercie Bernard VALLANTIN pour son travail sur le nom des rues et la futur numérotation.

- la voirie du lotissement Chantemerle est reprise par la Mairie suite à la demande de Monsieur BLANC.

- un propriétaire des Casses Viverts souhaite faire enlever des pierres sur son terrain. Joël BONNAFFOUX prendra un arrêté pour autoriser l'entreprise à procéder à ce déblaiement. Certaines d'entre elles seront récupérées afin d'agrémenter le rond-point du collège.

- l'entreprise ATS demande à acquérir la bergerie des Césaris et les terrains attenants mis à la vente par la commune. Une discussion s'engage.

- Jean-Pierre BONNET procède à un point sur la station d'épuration et les décisions qu'il convient de prendre. Deux solutions récapitulatives sont proposées :

- le type roseau pour un montant restant à payer de 2 181 963 € et 865 023 € de subventions

- le raccordement à Gap pour un montant total de 1 541 200 €. Sur ce montant 641 200 € pourraient être subventionnés à hauteur de 60 %. Pour les 900 000 € restant, il convient de présenter de nouveaux dossiers de subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Monsieur le Maire,  
Joël BONNAFFOUX

La secrétaire de séance,  
Sylvie SARRAZIN